



Federation of  
Medical Regulatory  
Authorities of Canada

Fédération des  
ordres des médecins  
du Canada

1021 place Thomas Spratt Place  
Ottawa, ON K1G 5L5 Canada

Tel/Tél. (613) 738-0372  
Fax/Télec. (613) 738-9169  
info@fmrac.ca  
www.fmrac.ca

## **Déclaration sur le racisme dirigé contre les Autochtones en reconnaissance de la première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation ce 30 septembre 2021**

**Le racisme dirigé contre les Autochtones** fait référence à la nature unique des stéréotypes, des partis pris et des préjugés concernant les peuples autochtones au Canada qui sont enracinés dans l'histoire du colonialisme de peuplement. Il s'agit de la discrimination persistante fondée sur la race, des stéréotypes négatifs et de l'injustice dont sont victimes les peuples autochtones et qui perpétuent le déséquilibre des forces, la discrimination systémique et les résultats inévitables découlant des politiques et pratiques coloniales.

(Adaptation tirée de *In Plain Sight: Addressing Indigenous-specific Racism and Discrimination in B.C. Health Care*, novembre 2020, p. 8.)

**La Fédération des ordres des médecins du Canada (FOMC) et ses membres, les 13 ordres des médecins des provinces et territoires au Canada :**

- reconnaissent que le racisme dirigé contre les Autochtones existe en médecine et dans la réglementation médicale;
- s'engagent à éradiquer le racisme dirigé contre les Autochtones dans leur travail, le travail des médecins qu'ils réglementent et dans l'ensemble des soins de santé au Canada;
- s'engagent à être des alliés dans l'ensemble du système en vue de contribuer à un changement concret.

**À ces fins, la FOMC et chacun de ses membres s'engagent à :**

1. reconnaître le droit des personnes et communautés autochtones à l'autodétermination, y compris en matière de soins de santé;
2. établir des liens respectueux, significatifs et inclusifs avec les partenaires autochtones;
3. reconnaître le racisme dirigé contre les Autochtones, et toutes les autres formes de racisme, comme étant une inconduite professionnelle;
4. reconnaître l'humilité culturelle comme étant un aspect essentiel du professionnalisme en médecine;
5. reconnaître la sécurité culturelle comme étant un aspect essentiel de la compétence en médecine;
6. réglementer les médecins qui omettent de faire valoir la sécurité et l'humilité culturelles.